



COMITÉ MONÉTAIRE ET FINANCIER INTERNATIONAL

Cinquante-et-unième réunion 24–25 avril 2025

Déclaration n° 51-17(F)

Déclaration de Burundi

au nom de

Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad,
République Démocratique du Congo, République du Congo, Djibouti,
République de Guinée équatoriale, Erythrée,
République Démocratique Fédérale d'Éthiopie, Gabon, Kenya, Rwanda,
São Tomé-et-Príncipe, République du Soudan du Sud, Soudan et Ouganda

**Déclaration de M. Edouard Normand BIGENDAKO,
Gouverneur de la Banque Centrale du Burundi
25 avril 2025**

Introduction et Contexte Global

Nous exprimons notre profonde compassion envers les victimes des conflits et crises humanitaires actuels répandus à travers le monde, et réitérons notre appel au renforcement de la coopération internationale et au multilatéralisme pour promouvoir la paix, la stabilité et la reprise économique.

L'économie mondiale a montré une résilience remarquable, mais l'environnement reste fragile. Les risques tirent les perspectives à la baisse en raison des tensions géopolitiques persistantes, des changements dans les politiques commerciales et industrielles, des niveaux de dette encore plus élevés et du resserrement des conditions financières. L'impact du changement climatique reste un défi majeur pour tous les pays, et plus particulièrement pour les pays en développement, les petits États et les îles. Les récents changements de politiques commerciales ainsi que la baisse de l'aide publique au développement sont particulièrement préoccupants. Comme le montre les Perspectives de l'économie mondiale, l'impact disproportionné sur les pays à faible revenu, associé à des retombées potentielles négatives, menace les progrès vers les Objectifs de développement durable et la convergence des revenus.

Dans ce contexte, nous soulignons la nécessité de réponses en matière de politique macroéconomique appropriées et adaptées aux conditions spécifiques de chaque pays. Les décideurs doivent faire des arbitrages entre reconstituer des coussins de sécurité budgétaires, maintenir la stabilité des prix et promouvoir une croissance inclusive et durable. Le FMI devrait continuer à soutenir les pays à travers l'appui financier et technique pour assurer la stabilité financière ainsi que veiller au renforcement de la coopération internationale.

Risques et Politiques Macroéconomiques

Nous sommes préoccupés par les implications mondiales des restrictions commerciales croissantes, qui affaiblissent des perspectives de croissance déjà fragiles, en particulier pour les pays à faible revenu qui sont vulnérables aux chocs. Nous sommes également vivement préoccupés par la forte instabilité financière et les risques de refinancement auxquels sont confrontés les marchés émergents. Les écarts de taux (*spreads*) élevés, la fuite de capitaux et la volatilité des taux de change pourraient considérablement compromettre la soutenabilité de la dette et les efforts de

développement, en particulier dans les pays à faible revenu. Ces risques appellent à une vigilance accrue, un soutien financier opportun et un solide Filet de sécurité financière mondial.

Dans ce contexte, nous soutenons les recommandations du FMI axées sur une politique monétaire recentrée sur l'ancrage des anticipations d'inflation tout en préservant la stabilité financière. À la lumière des chocs évolutifs et du durcissement des conditions financières mondiales, les banques centrales doivent ajuster leurs réponses de politique pour assurer la stabilité des prix tout en préservant leur crédibilité et leur transparence. L'indépendance des banques centrales, couplée à une meilleure coordination des politiques budgétaire et monétaire, revêt une importance capitale et demeure indispensable. Dans le domaine budgétaire, les autorités des pays devraient privilégier une consolidation favorable à la croissance, soutenue par des cadres budgétaires à moyen terme crédibles, et la protection des dépenses sociales jugées prioritaires.

Les réformes structurelles restent incontournables pour améliorer l'allocation des ressources, stimuler la productivité, renforcer la compétitivité et favoriser une croissance plus inclusive et résiliente. Nous exhortons à poursuivre les efforts visant à améliorer l'environnement des affaires, investir dans le capital humain et éliminer les rigidités du marché. Ces réformes doivent être soigneusement séquencées et accompagnées de mesures de soutien le cas échéant pour protéger les populations vulnérables et assurer la cohésion sociale.

En plus de privilégier les réformes domestiques ayant des impacts significatifs, nous soulignons l'importance pour tous les pays de respecter les règles multilatérales et de privilégier le dialogue et la coopération plutôt que les initiatives unilatérales néfastes à la stabilité du système commercial mondial. Nous convenons que le renforcement des partenariats commerciaux existants et des efforts d'intégration régionale, tels que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), aideraient à atténuer certaines des répercussions négatives des chocs commerciaux mondiaux et à soutenir la diversification économique.

Développements dans les pays à faible revenu et les États Fragiles

Les pays à faible revenu continuent de faire face à des chocs multiples et complexes qui entravent leur reprise économique et leur développement à long terme. En effet, nous sommes préoccupés par les révisions à la baisse des projections de croissance pour de nombreux pays à faible revenu à la lumière des récents changements de régime commercial et des conditions financières dans de nombreux pays. Pour les pays déjà confrontés à des contraintes budgétaires persistantes combinées à des pressions accrues résultant de niveaux d'endettement élevés, ces développements ont des impacts significatifs et ralentissent les efforts de croissance économique. Dans ce contexte, la

restructuration des dettes souveraines et le soutien continu par des financements concessionnels devraient rester une priorité mondiale.

Nous sommes particulièrement préoccupés par la diminution de l'aide publique au développement et des conséquences dans les pays à faible revenu et les Etats fragiles. Cette tendance risque d'affaiblir l'impact des programmes soutenus par le FMI et d'augmenter le fardeau de l'ajustement pour les pays membres qui sont déjà très vulnérables aux chocs et confrontés à un espace budgétaire limité. Cette situation renforce la nécessité urgente de mobiliser des ressources concessionnelles supplémentaires pour répondre aux besoins de financement croissants. Nous réitérons notre appel à explorer des options viables, y compris la vente de l'or du FMI et d'autres ressources internes, pour renforcer la capacité financière du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance (*Poverty Reduction and Growth Trust, PRGT*). La prochaine conférence des Nations Unies sur le financement du développement (*Financing for Development 4, FfD4*) devrait constituer une plateforme idéale pour promouvoir des solutions de financement innovantes et concrètes.

Nous accueillons favorablement le travail analytique du Fonds sur les régimes de taux de change dans les pays à faible revenu. Le renforcement des capacités adapté aux contraintes de ces pays est indispensable pour gérer les arbitrages entre stabilité et crédibilité. Nous réitérons notre appel à une analyse approfondie des facteurs sous-jacents aux transitions *de facto* de régimes de change flottant vers des régimes de change contrôlé, ainsi qu'à des réponses de politiques appropriées en fonction des besoins de ces économies.

Pour les États fragiles et ceux affectés par des conflits, nous saluons la mise en œuvre par le FMI de sa stratégie d'assistance à ces pays. Nous appelons à une coordination renforcée avec les partenaires au développement ainsi qu'à une augmentation de l'assistance technique, afin de fournir un appui efficace à ces pays.

Engagement avec le Programme Economique Mondial de la Directrice Générale du FMI.

Nous soutenons les priorités énoncées dans le Programme économique mondial (*Global Policy Agenda*) de la Directrice Générale. Nous accueillons favorablement l'accent mis sur la résilience, l'agilité et la coopération internationale comme principes directeurs de la stratégie à moyen terme du FMI.

Nous saluons l'élargissement de la portée de la surveillance conduite par le FMI, y compris l'attention accrue sur les retombées de l'innovation financière, des politiques industrielles et de la

fragmentation géopolitique. La prochaine Revue exhaustive de la surveillance (*Comprehensive Surveillance Review*) offre une opportunité critique pour garantir un engagement adapté et efficace compatible avec les différents contextes nationaux.

Nous accueillons également favorablement la poursuite de l'engagement du FMI sur les vulnérabilités de la dette, notamment par le biais de la Table-ronde mondiale sur la dette souveraine, du Cadre commun du G-20 et du Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu dont la révision est en cours. Sur ce dernier point, nous soulignons l'importance de renforcer cet instrument et de préserver sa capacité à émettre des signaux précoces sur la détresse de la dette tout en permettant aux pays à faible revenu d'investir dans le capital physique et humain. Nous encourageons des progrès supplémentaires sur l'Approche à Trois Piliers (*Three-Pillar Approach*) pour résoudre les contraintes de liquidité et permettre un déploiement plus systématique des outils de résolution de la dette.

Nous soutenons les revues en cours des instruments de prêt du FMI pour garantir leur efficacité. Il s'agit notamment de l'analyse approfondie de la conception des programmes et des conditionnalités ; de l'examen des instruments de précaution ; et de la revue de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). Nous plaiderions également pour le renflouement du Fonds Fiduciaire d'Assistance et de Riposte aux Catastrophes (*Catastrophe Containment and Relief Trust, CCRT*)—qui reste sous-financé—afin de permettre au FMI de répondre aux besoins des pays membres en situation de catastrophes. De plus, et surtout, le Fonds doit rester réactif aux conditions spécifiques des membres ayant des besoins substantiels pour répondre au déficit persistant de la balance des paiements tout en assurant l'alignement avec les évolutions des conditions financières mondiales.

Nous apprécions grandement l'engagement continu du Fonds en faveur du renforcement des capacités, en particulier dans les pays à faible revenu et Etats fragiles. À mesure que les défis politiques deviennent plus complexes, le besoin de renforcement des capacités adapté aux contraintes des pays devient encore plus urgent. Nous encourageons un meilleur alignement entre le renforcement des capacités et les opérations de prêt—y compris à travers une assistance technique et des formations adaptées dans des domaines clés tels que la gestion de la dette, la mobilisation des recettes domestiques et la gouvernance. Nous appelons les pays donateurs à renforcer leur soutien financier, tout en encourageant des stratégies innovatives pour assurer la soutenabilité des moyens de financement de ce renforcement des capacités, y compris le recours accru aux ressources internes.

Gouvernance du FMI, Représentation et Renforcement Institutionnel

Nous saluons l'accent mis par le Programme économique mondial sur la réforme de la gouvernance du FMI. Nous exhortons les membres à finaliser rapidement les processus nationaux d'approbation de la 16^e Révision Générale des Quotes-Parts. Un réalignement opportun des quotes-parts est essentiel pour refléter les positions évolutives des membres dans l'économie mondiale tout en préservant les quotes-parts et la voix des plus pauvres, notamment les membres éligibles au Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance (*PRGT*) et les petits États en développement. Il convient également de prêter attention aux préoccupations des pays à revenu intermédiaire vulnérables ayant des caractéristiques similaires à celles des pays à faible revenu. Nous appelons le Conseil d'administration du FMI à accélérer les travaux sur les approches possibles pour le réalignement des quotes-parts dans le cadre de la 17^e Révision, y compris une nouvelle formule de quotes-parts, d'ici juin 2025. Nous considérons la Déclaration de Diriyah comme une base pour construire un consensus sur la réforme des quotes-parts et de la gouvernance du FMI.

Nous réaffirmons la nécessité de renforcer la voix et la représentation au FMI des pays sous-représentés, y compris à travers l'augmentation des cadres et des professionnels ressortissants de ces pays, en particulier les pays à faible revenu et les pays de l'Afrique subsaharienne. Dans ce contexte, nous nous réjouissons de l'attribution d'un troisième siège pour l'Afrique subsaharienne au Conseil d'administration du FMI et réaffirmons que sa mise en place constitue une étape historique qui renforce la représentation des pays de cette région au sein de l'institution. D'autre part, des efforts doivent être poursuivis pour accroître leurs quotes-parts compte tenu du niveau des financements limité par des quotes-parts demeurés faibles.

Nous félicitons le FMI pour sa capacité à adapter ses opérations tout en maintenant sa solidité financière. À l'avenir, il sera crucial de veiller à ce que les interventions du FMI restent alignées aux besoins évolutifs des pays membres.

Enfin, nous réitérons notre soutien à la mission du FMI et notre attachement à l'assurance qu'il reste une institution de confiance, équitable, au centre du Filet de sécurité financière mondial et qui réponde aux besoins de ses membres. Face à un environnement mondial de plus en plus complexe, le FMI doit rester agile pour renforcer les principes de coopération mondiale, de stabilité et de croissance inclusive.